



Edingensesteenweg 196
1500 Halle, Belgium

Halle, le 30 août 2018

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 30 août 2018 de la part de KORYS S.A.



Etablissements Fr. Colruyt S.A.
Att. Conseil d'Administration
Edingensesteenweg 196
1500 HALLE

Halle, le 29 août 2018

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1^{er} avril 2007- Actualisation.*

Messieurs,

En application de l'article 74 § 7 de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1er septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la S.A. Etablissements Fr. Colruyt (la "Société").

Veillez trouver ci-après une actualisation au 29/08/2018 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Korys S.A.	68.773.546
Sofina S.A.	7.780.000
Etablissements Fr. Colruyt S.A.	12.721.214
Korys Business Services I S.A. (auparavant Anima)	1.000
Korys Business Services II S.A. (auparavant Farik)	1.000
Korys Business Services III S.A. (auparavant Herbeco)	1.000
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	149.005
Impact Capital S.A.	90.000
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	9.067.394

La S.A. Etablissements Fr. Colruyt est réputée agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 98.584.159, soit 65,64 % des actions émises de la Société au 29 août 2018 (150.196.352).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La S.A. Etablissements Fr. Colruyt est contrôlée par la S.A. Korys.
- S.A. Korys est contrôlée par Stichting Administratiekantor Cozin.
- S.A. Korys Business Services I, S.A. Korys Business Services II et S.A. Korys Business Services III sont contrôlées par S.A. Korys (qui à son tour est contrôlée par Stichting Administratiekantor Cozin.)
- La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura et la S.A. Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3 % des titres avec droit de vote de la société).

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 29 août 2018.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la S.A. KORYS, également au nom des parties à l'action de concert



Jef Colruyt,
Président du Conseil d'Administration